



## Mémento – Campagne de déclaration des revenus de l'année 2022

- Le calendrier de déclaration des revenus
- L'accès à son espace personnel sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)
- Comment obtenir une assistance pour déclarer ses revenus

## LE CALENDRIER DE DÉCLARATION DES REVENUS

Envoi des déclarations papier (uniquement pour les contribuables qui ont déclaré papier en 2021 ou 2022) <sup>1</sup>	À partir du 3 avril 2023 et jusqu'au 27 avril 2023 (selon conditions d'acheminement)	
Date d'ouverture du service de déclaration en ligne sur <a href="https://impots.gouv.fr">impots.gouv.fr</a>	13 avril 2023	
Dates limites de souscription des déclarations en ligne	<b>Zone 1</b> (Départements n° 01 à 19 et non-résidents)	<b>25 mai 2023</b> à 23h59
	<b>Zone 2</b> (Départements n° 20 à 54)	<b>1er juin 2023</b> à 23h59
	<b>Zone 3</b> (Départements n° 55 à 974/976)	<b>8 juin 2023</b> à 23h59

Pour les usagers ne pouvant pas déclarer en ligne, la date limite de dépôt des déclarations papier est fixée au **22 mai 2023** à 23h59 (y compris pour les résidents français à l'étranger), le cachet de La Poste faisant foi.

# LA DÉCLARATION EN LIGNE, MODE D'EMPLOI

## COMMENT VOUS CONNECTER POUR EFFECTUER VOTRE DÉCLARATION EN LIGNE ?

---

### Via [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

Chaque contribuable dispose sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) d'un espace sécurisé dans lequel il peut effectuer en ligne toutes ses démarches fiscales courantes **sans avoir à se déplacer** : c'est l'espace « particulier » d'[impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

Cet espace vous permet de consulter votre situation fiscale et d'accéder à l'ensemble des services en ligne en toute sécurité.

La déclaration en ligne, comme l'ensemble des services en ligne, est accessible depuis l'espace particulier.

**Rappel : Si votre résidence principale est équipée d'un accès à internet, votre déclaration de revenus doit être réalisée en ligne. Toutefois, si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser une déclaration papier.**

**Pour créer votre espace particulier vous devez saisir les 3 identifiants suivants (sauf cas particuliers) ou utiliser FranceConnect :**

- votre numéro fiscal ;
- votre numéro d'accès en ligne ;
- votre revenu fiscal de référence.

### Où trouver vos 3 identifiants ?

- Votre numéro fiscal est composé de 13 chiffres et est individuel : chaque membre d'un couple possède son propre numéro fiscal. Il figure en haut de la première page de votre dernière déclaration de revenus. Il se trouve aussi sur votre dernier avis d'impôt ;
- Votre numéro d'accès en ligne est composé de 7 chiffres et est commun aux deux membres d'un couple au sein d'un foyer fiscal. Il figure en haut de la première page de votre dernière déclaration de revenus papier reçue ;
- Le revenu fiscal de référence est également commun aux deux membres d'un couple au sein d'un foyer fiscal. Il se trouve dans le cadre « Vos références » de votre dernier avis d'impôt sur le revenu.

**Cas particulier :** Vous avez 20 ans ou plus, étiez rattaché au foyer fiscal de vos parents l'année précédente ? Vous avez dû recevoir un courrier spécifique vous indiquant vos 3 identifiants pour créer votre propre espace particulier sur *impots.gouv.fr* et déclarer en ligne. Si vous ne le retrouvez plus, contactez votre centre des Finances publiques. Vous pourrez alors effectuer votre première déclaration de revenus par internet.

Une fois votre espace particulier créé, seuls votre numéro fiscal et votre mot de passe seront nécessaires pour vous connecter.

### Via FranceConnect

Pour accéder à votre espace personnel sur *impots.gouv.fr*, vous pouvez aussi vous identifier grâce à FranceConnect.



FranceConnect permet à chaque particulier de se connecter aux différents services en ligne d'administrations publiques proposant l'icône sur leur site en utilisant indifféremment une des « identités numériques » partenaires :

- *impots.gouv.fr*
- L'Identité Numérique La Poste
- MobileConnect et moi (pour s'identifier à l'aide de son téléphone portable – uniquement disponible sur le réseau Orange à ce jour)
- *msa.fr*, le site de la Mutualité sociale agricole
- YRIS (service de vérification de l'identité numérique certifié par l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, ANSSI).

### **Le mode opératoire est simple :**

Vous cliquez sur l'icône FranceConnect sur la page d'accès à l'espace particulier. Puis vous choisissez de vous identifier avec le compte de votre choix.

Vous serez alors automatiquement reconnu sur *impots.gouv.fr* et vous pourrez effectuer votre démarche en ligne en toute sécurité.

Si vous n'avez pas encore créé votre espace personnel sur *impots.gouv.fr*, vous pourrez le faire lors de la première connexion, de manière simplifiée, en saisissant uniquement une adresse électronique et en choisissant un mot de passe.

## COMMENT OBTENIR DE L'AIDE POUR REMPLIR MA DÉCLARATION DE REVENUS ?

---

### Par téléphone :

Vous pouvez composer le **0 809 401 401** (numéro national d'assistance ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00, heures de métropole). Les agents des Finances publiques sont là pour répondre à vos questions. Ils peuvent également vous guider dans la réalisation de votre déclaration en ligne à l'aide d'un outil de partage d'écran.

Il est également possible de prendre un rendez-vous téléphonique avec nos services si vous souhaitez disposer d'un créneau dédié pour aborder une question complexe. Les rendez-vous peuvent être pris sur le site *impots.gouv.fr* (bouton « Contact et RDV » depuis votre espace particulier ou en haut de la page d'accueil) ou bien par téléphone. Les rendez-vous se déroulent par téléphone ou, en cas de besoin, sur place dans votre centre des Finances publiques ou éventuellement dans un point d'accueil de proximité comme une Maison France Services.

### Par messagerie sécurisée :

La messagerie sécurisée est accessible à partir de votre espace particulier sur *impots.gouv.fr*.

Elle vous permet de communiquer de manière personnalisée avec l'administration fiscale, en toute sécurité, pour poser une question, signaler une difficulté, indiquer un changement de situation ou transmettre toute information utile à votre service gestionnaire. <sup>1</sup>

### **L' ACCUEIL DANS LES SIP (Service des Impôts des particuliers) DE VAUCLUSE**

SIP Sud Vaucluse Antenne Avignon	Cité Administrative Ave du 7° Génie, BP 61094 84097 AVIGNON cedex 9	lundi au vendredi : 8h30-12h30 avec ou sans rendez-vous
SIP Sud Vaucluse Antenne Cavaillon	73 Avenue du Languedoc 84952 CAVAILLON	lundi au vendredi : 8h30-12h30 avec ou sans rendez-vous
SIP Nord Vaucluse Antenne Carpentras	219 Ave du Comtat Venaissin B.P 270 84208 CARPENTRAS	lundi au vendredi : 8h30-12h30 avec ou sans rendez-vous
SIP Nord Vaucluse Antenne Orange	132 Allée d'Auvergne BP 50200 84873 ORANGE cedex	lundi au vendredi : 8h30-12h30 avec ou sans rendez-vous
SIP Est Vaucluse	29 Place Carnot BP 169 84405 APT cedex	lundi au vendredi : 8h30-12h30 avec ou sans rendez-vous

**PERMANENCES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES DANS LES ESPACES FRANCE SERVICES DE VAUCLUSE**

<b>Espace France Services</b>	<b>Adresse</b>	<b>Dates de permanences</b>
BÉDOIN	Hôtel de Ville, 301 Avenue Barral des Baux 84410 BEDOIN	Mardi 2 mai de 13h30 à 17h Mardi 9 mai de 13h30 à 17h
BOLLENE	7 RuEmile ZOLA 84500 BOLLENE	Mardi 9 mai de 13h à 17h
CADEROUSSE	10 Cours Aristide Briand 84860 Caderousse	Mardi 2 mai de 14h à 17h Mardi 16 mai de 14h à 17h
CARPENTRAS	73 rue Pierre Parrocel 84200 Carpentras	
CAVAILLON	445 Avenue Raoul Follereau 84300 Cavaillon	
CUCURON	55 place de l'Etang 84160 Cucuron	RDV téléphoniques
LA TOUR D'AIGUES	60 rue du Parc 84240 La Tour d'Aigues	Vendredi 28 avril de 14h à 16h30 Vendredi 5 mai de 14h à 16h30 Vendredi 12 mai de 14h à 16h30 Vendredi 19 mai de 14h à 16h30 Vendredi 26 mai de 14h à 16h30
ISLE SUR SORGUE	150 avenue Marius Jouveau 84800 ISLE SUR SORGUE	
LE PONTET	1, avenue Pasteur 84130 Le Pontet	Mardi 25 avril de 9h à 12h Mardi 2 mai de 9h à 12h Mardi 9 mai de 9h à 12h Mardi 23 mai de 9h à 12h
MALAUÈNE	Mairie de Malaucène Cours des Isnards 84340 Malaucène	Jeudi 11 mai de 13h30 à 16h45
MAUBEC - LE COUSTELET	80 A route de Cavaillon (en travaux) 84660 Maubec	
MERINDOL	1 rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord 84360 Mérindol	
MORIERES LES AVIGNON	avenue du 8 mai 1945 84310 Morières les Avignon	Jeudi 27 avril de 13h30 à 16h30 Jeudi 4 mai de 13h30 à 16h30 Jeudi 11 mai de 13h30 à 16h30 Jeudi 25 mai de 13h30 à 16h30
MORMOIRON	2 place de la Poste 84570 Mormoiron	Jeudi 4 mai de 13h30 à 16h
PERTUIS	Place Saint Pierre 84120 Pertuis	Vendredi 28 avril de 9h à 12h Vendredi 5 mai de 9h à 12h Vendredi 12 mai de 9h à 12h Vendredi 19 mai de 9h à 12h Vendredi 26 mai de 9h à 12h
SABLET	Clos Saint Antoine 84110 Sablet	Lundi 3 mai de 13h à 16h30
SARRIANS	148 avenue de la Camargue - Quartier Sainte Croix 84260 Sarrians	Lundi 15 mai de 13h30 à 17h
SAULT	Communauté de communes Ventoux Sud 186 Rue des Péquélets 84390 Sault	Jeudi 4 mai de 8h30 à 12h et de 13:30 à 17h
SORGUES	86 Avenue du Général de Gaulle	Mardi 25 avril de 13h30 à 16h30

	84700 Sorgues	Jeudi 4 mai de 13h30 à 16h30 Mardi 9 avril de 13h30 à 16h30 Mardi 23 mai de 13h30 à 16h30 Mardi 30 avril de 13h30 à 16h30
VAISON LA ROMAINE	375 Avenue Gabriel Péri 84110 Vaison La Romaine	Jeudi 11 mai de 14h à 17h30
VALRÉAS	45 cours Victor Hugo 84600 Valréas	Mercredi 26 avril de 14h à 17h Mercredi 3 mai de 14h à 17h Mercredi 10 mai de 14h à 17h